

# Fonds de placement garanti de l'Équitable

Demande de souscription

d'un compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP)

**Fonds distincts** 

### Accès à la *clientèle* de l'Équitable

En tant que cliente ou client de l'Équitable, vous aurez instantanément accès aux renseignements sur votre contrat par l'entremise du site **Accès à la clientèle de l'Équitable!** 

### Qu'est-ce que le site Accès à la clientèle de l'Équitable?

Il s'agit de notre site en ligne sécurisé qui vous permet d'accéder à des outils et à des renseignements sur votre contrat, à votre portée. Grâce au site Accès à la clientèle de l'Équitable vous pouvez :

- Visualiser les particularités du contrat, y compris :
  - l'affectation et la valeur marchande des placements
  - l'historique des opérations et les garanties
  - les renseignements sur les paiements par débit préautorisé
  - les renseignements sur les fonds et le rendement
- Mettre à jour vos renseignements personnels, y compris :
  - l'adresse et les coordonnées
  - les renseignements bancaires et la date du débit préautorisé
  - les bénéficiaires
- Accéder à vos relevés, vos feuillets d'impôt et vos lettres.
- Et plus encore!

### Il y a deux façons de s'inscrire à l'Accès à la clientèle de l'Équitable :

- 1. En inscrivant votre adresse courriel sur la présente demande de souscription; l'Équitable vous transmettra par courriel un lien d'inscription dès que votre contrat est en vigueur.
- 2. En visitant le site <u>client.equitable.ca/fr</u> et en cliquant sur « Créer le compte » dès que vous recevez l'avis d'exécution de votre contrat.

Avez-vous des questions ou aimeriez-vous que l'on vous aide à créer votre compte? Notre équipe du Service à la clientèle se fera un plaisir de vous aider. Vous pouvez la joindre au 1 800 668-4095.





1. Renseignements sur le conseil	ler			Réservé à l'usage interne	
Si la conseillère ou le conseiller, ou encore l'AGG ne sont pas admissibles à Fundserv, veuillez fournir le code de conseiller de l'Équitable et le numéro de succursale au lieu des codes de courtier ou de représentant.					
Nom de la conseillère ou du conseiller	Nom de la conseillère ou du conseiller Code de représentai		Adresse courriel du conseiller	Demandes électroniques seulement :  Numéro de demande de	
Nom du courtier ou de l'AGG	Code de courtier	Fundserv	Adresse courriel du courtier ou de l'AGG	souscription	
2. Type de compte				1	
La présente demande de souscription est	destinée au comr	ote d'épargne libre d	d'impôt pour l'achat d'une première propr	 iété (CELIAPP).	
				,	
3. Renseignements sur le titulaire	e ou le rentier	titulaire du CI	ELIAPP)		
pas avoir été propriétaires d'une habitatic contrat a été établi ou à tout moment au c  Le titulaire est-il admissible à l'achat d'un  Oui – la ou le titulaire certifie qu'il répo	cours des quatre a compte d'épargn ond aux critères c	années civiles précé e libre d'impôt pour l'admissibilité à titr	dentes. r l'achat d'une première propriété (CELIAF	·	
Prénom	N	lom de famille		Date de naissance (aaaa/mm/jj)	
Numéro d'assurance sociale (et la date d'expiration le cas échéant)  Sexe  ☐ masculin ☐ féminin		Numéro de téléphone			
Adresse (numéro, rue et appartement)  Ville ou municipalité					
Province Code postal		ode postal	Adresse courriel	Langue préférée ☐ français ☐ anglais	
Titre de poste et fonctions (si vous ne travaillez pas actuellement, veuillez indiquer les précisions sur votre dernier emploi)					
Il est important d'indiquer votre adresse clientèle de l'Équitable <sup>MD</sup> , où vous pouvez	•			•	

Numéro d'identification du CELIAPP : (réservé à l'usage interne)



l. Renseignements sur le rentier su	uccesseur (facultatif)			
a rentière ou le rentier successeur doit êtr ontrat sera maintenu et le rentier successe gissant au nom du titulaire à titre de mand	eur deviendra titulaire. Aucune prestati	ion ne sera versée jusqu'au d	•	
Prénom	Nom de famille Date de naissance (aaa			aaa/mm/jj)
Lien avec toute personne titulaire  ☐ Conjointe ou conjoint ☐ Conjointe d	ine titulaire  Int			in 🗆 femme
i. Bénéficiaires				
ote:  • Les mandataires ne peuvent pas désign rentière ou du rentier, laisser cette sect • Option de règlement sous forme de reforme de versements de revenu d'une ru Québec seulement, le fait de désigner un évocable ici:	tion vide. nte : Si vous souhaitez que l'une ou plu rente, remplir et joindre le formulaire C	sieurs de vos personnes béne Option de règlement sous for	éficiaires reçoivent la pre me de rente (nº 455FR).	station de décès s
oute personne bénéficiaire principale indic écès sera répartie également, sauf indicati Nom des bénéficiaires principaux		de décès après le décès de la Date de naissance si personne mineure (aaaa/mm/jj)	Adresse courriel ou numéro de téléphone	Part de
ésignation des bénéficiaires subsidiaires es bénéficiaires subsidiaires indiqués ci-d ernière personne rentière décède. La pres				dés lorsque la
Nom des bénéficiaires subsidiaires	Lien avec le rentier (au Québec – lien avec le titulaire)	Date de naissance si personne mineure (aaaa/mm/jj)	Adresse courriel ou numéro de téléphone	Part de la prestation d décès (%)

Nom:



### 6. Service de débit préautorisé (DPA) (facultatif) Utiliser cette section pour demander un débit automatique de votre compte bancaire. Tous les contrats exigent un dépôt initial d'au moins 100 \$ ou

l'établissement d'un DPA continu d'au moins 25 \$ mensuellement.

<b>Renseignements bancaires</b> Ces renseignements sont requis	s pour les demandes de DPA unique et continu.		
	preuve de renseignements bancaires. (requise)		
	nseignements bancaires? ancaires est un document qui comprend les renseignen Par exemple, un chèque annulé, un formulaire de dépôt		•
<b>DPA unique</b> Nous demanderons un retrait ur ndiqué dans la section Directive	nique de votre compte bancaire en utilisant les renseig es relatives aux placements.	gnements indiqués ci-dessous et déposerons	les sommes comme
Montant :	\$ Date de débit :		
	☐ Immédiatement (dès que tou ☐ Date précise (aaaa/mm/jj) :	tes les exigences de la demande sont satisfai	tes)
_	ci-dessous, nous demanderons à la banque de retirer d le de fonds fourni, le code de fonds sera utilisé.	les sommes de votre compte de façon périod	lique. Si le nom d'un
Montant :	\$ Date de début (aaaa/mm/jj):		
	\$ Date de début (aaaa/mm/jj) :		
- Fréquence : □ mensuelle (du 1er au 28e jo	our de chaque mois seulement)		
Fréquence :  mensuelle (du 1er au 28e jo  bimensuelle (deux fois pa	our de chaque mois seulement) ar mois, le 1 <sup>er</sup> et 15 <sup>e</sup> jour)		
réquence :    mensuelle (du 1er au 28e jo   bimensuelle (deux fois pa	our de chaque mois seulement)	Option de frais d'acquisition	Affectation (%)
Fréquence :    mensuelle (du 1er au 28e jo   bimensuelle (deux fois pa   toutes les deux semaines	our de chaque mois seulement) ar mois, le 1 <sup>er</sup> et 15 <sup>e</sup> jour) s (du lundi au vendredi seulement)	Option de frais d'acquisition  ☐ FAI ☐ CB3 ☐ CB5	Affectation (%)
réquence :  mensuelle (du 1er au 28e jo bimensuelle (deux fois pa toutes les deux semaines	our de chaque mois seulement) ar mois, le 1 <sup>er</sup> et 15 <sup>e</sup> jour) s (du lundi au vendredi seulement)		Affectation (%)
réquence :  mensuelle (du 1er au 28e jo bimensuelle (deux fois pa toutes les deux semaines	our de chaque mois seulement) ar mois, le 1 <sup>er</sup> et 15 <sup>e</sup> jour) s (du lundi au vendredi seulement)	□ FAI □ CB3 □ CB5	Affectation (%)
réquence :  mensuelle (du 1er au 28e jo bimensuelle (deux fois pa toutes les deux semaines	our de chaque mois seulement) ar mois, le 1 <sup>er</sup> et 15 <sup>e</sup> jour) s (du lundi au vendredi seulement)	FAI CB3 CB5	Affectation (%)



### 6. Service de débit préautorisé (DPA) (suite) (facultatif)

### Qu'est-ce qu'une option de frais d'acquisition?

Nos fonds distincts sont offerts avec les options suivantes :

- Option frais d'acquisition initiaux (FAI) : vous et votre conseillère ou conseiller pouvez décider d'un pourcentage qui sera déduit de chaque dépôt (jusqu'à 5 %). Le montant déduit est payé à votre conseiller comme rémunération initiale. Si aucun pourcentage n'est précisé, le pourcentage par défaut sera de 0 %. Les FAI dépassant 0 % ne sont offerts que si la demande est soumise avec un code de conseiller Fundserv. Lorsque vous retirez vos fonds, vous et votre conseiller ne payez pas de frais, pourvu qu'un délai d'au moins 90 jours se soit écoulé depuis le dépôt.
- Option rétrofacturation sans frais d'aquisition (CB3 ou CB5) : vous pouvez retirer vos fonds à tout moment sans payer de frais, pourvu qu'un délai de 90 jours se soit écoulé depuis le dépôt. Selon le moment auquel le retrait est effectué suivant le dépôt, votre conseillère ou conseiller pourrait devoir rembourser une partie de la commission qu'il a recu à l'Équitable.

#### Renonciation

La payeuse ou le payeur donne la directive et l'autorisation à L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada (l'« Équitable ») et son établissement financier d'effectuer des débits de son compte bancaire, sous réserve des dispositions ci-dessous, aux fins de la collecte des débits préautorisés.

La payeuse ou le payeur renonce au droit de recevoir un préavis du premier débit préautorisé, ou de changement de la date du débit préautorisé en vertu de la règle H1 de Paiements Canada à l'adresse Web paiements.ca.

#### Type de service

Tous les DPA du compte de la payeuse ou du payeur seront traités comme des retraits personnels.

#### Annulation

La payeuse ou le payeur a le droit de faire annuler la présente entente de DPA en tout temps. Le DPA demeurera en vigueur jusqu'à ce que le payeur en demande l'annulation à l'Équitable.

Note: pour demander une annulation du prochain retrait, veuillez communiquer avec le siège social par téléphone, par la poste, par courriel ou par télécopieur au moins 10 jours ouvrables avant le prochain retrait. La payeuse ou le payeur peut communiquer avec son établissement financier concernant ses droits d'annulation de paiement. Un spécimen du formulaire d'annulation peut être obtenu à l'adresse paiements.ca et devra être dûment rempli et envoyé à son établissement financier.

### Coordonnées

Équitable 1, chemin Westmount Nord, C. P. 1603, succursale Waterloo, Waterloo (Ontario) N2J 4C7

Téléphone: 1800 668-4095 Télécopieur: 519 883-7404 Courriel: gestiondupatrimoineindividuel@equitable.ca

### Recours et remboursement

La payeuse ou le payeur a certains droits de recours si un débit n'est pas conforme aux dispositions de la présente entente de DPA. Il a le droit de recevoir le remboursement de tout débit qui n'est pas autorisé ou n'est pas conforme aux dispositions de la présente entente de DPA.

Pour de plus amples renseignements sur les droits de recours, le payeur peut communiquer avec son établissement financier ou visiter le site Web paiements.ca.

### 7. Dépôt initial

Cette section est requise si la section Service de débit préautorisé (DPA) n'a pas été remplie.

Tous les contrats exigent un dépôt initial d'au moins 100 \$ si un DPA n'est pas établi.

Nouvelles cotisations	Transferts externes	Transferts internes	
☐ Chèque :\$	☐ Transfert d'une autre compagnie  Montant de transfert total : \$	☐ Transfert de l'Équitable →Numéro de contrat de l'Équitable :	
☐ Services bancaires en ligne :  \$	Pour chaque transfert externe, remplir le formulaire de transfert de l'Agence de revenu du Canada pertinent intitulé Transfert de votre REER à votre CELIAPP (n° RC720) ou Transfert de votre CELIAPP à un autre CELIAP (n° RC721).  Soumettre une copie à l'Équitable et envoyer l'original à l'autre établissement financier pour demander le transfert.  Note: vous et votre conseiller êtes responsables de faire un suivi auprès de l'autre établissement pour vous assurer que les sommes sont transférées.	→Montant: \$  ☐ Transfert intégral ☐ Transfert partiel  Important: les transferts partiels provenant d'autres contrats seront effectués proportionnellement de tous les placements sauf indication contraire dans la section Directives spéciales ci-dessous.	



<ol> <li>Dépôt initial (suite)</li> <li>Cette section est requise si la section Service de dé</li> </ol>	bit préautorisé (DPA) n'a pas été remplie.		
, ,	t saisir votre numéro de contrat de l'Équita ur de plus amples renseignements ou pou	rotre banque. Vous n'avez qu'à ajouter able. Vous trouverez votre numéro de contrat dans votre r voir la liste des banques qui offrent ce service, rendez-vous	
8. Source des fonds			
Dites-nous comment vous avez obtenu les sommes ir	itialement (et non la provenance du transf	ert). Sélectionnez toutes les options qui s'appliquent :	
Revenu gagné ou salaire	□ Divorc	e ou rupture de mariage	
☐ Pension ou revenu de retraite		u d'entreprise	
□ Prêt ou argent emprunté (préciser)		☐ Don (préciser)	
☐ Vente d'une maison ou d'une propriété (indiquez l'	adresse de la propriété) 🔲 Autre (	préciser)	
Produit d'une prestation de décès ou d'une succes	sion (indiquer le nom de la personne décé	dée) :	
Précisions :			
9. Objet du contrat			
Pourquoi souscrivez-vous ce contrat? (Tous les contr Veuillez sélectionner toutes les options qui s'applique	•		
☐ Financer l'achat d'une première habitation	☐ Épargne à court terme	☐ Retraite ou épargne à long terme	
☐ Création d'un revenu	☐ Assurance hypothécaire ou créd	it Protection de revenu ou protection familiale	
□ Don	☐ Aux fins d'éducation ☐ Protec		
Protection d'entreprise ou d'une personne clé ou d	convention de rachat		
□ Autre :			
10. Option de garantie			
Veuillez choisir une catégorie de garantie ci-dessous	::		

☐ catégorie Succession (75/100)

☐ catégorie Placement (75/75)



### 11. Directives relatives aux placements

Dites-nous comment vous souhaitez que nous investissions les dépôts effectués à votre contrat. Pour obtenir une liste des fonds offerts, veuillez consulter notre document Frais des FPG et codes des fonds de l'Équitable (n° 2256FR).

#### Note:

- Les dépôts effectués dans une option de frais d'acquisition ne peuvent pas être déplacés ultérieurement dans une autre option de frais d'acquisition.
- Vous ne pouvez pas déposer moins de 25 \$ dans tout fonds.
- Si le nom d'un fonds ne correspond pas au code de fonds fourni, le code de fonds sera utilisé.
- Le code de fonds doit concorder à la catégorie de garantie choisie.

Directives pour tout dépôt initial.				
Code du fonds	Nom du fonds	Option de frais d'acquisition	Affectation (%)	
		□ FAI □ CB3 □ CB5		
		□ FAI □ CB3 □ CB5		
		□ FAI □ CB3 □ CB5		
		□ FAI □ CB3 □ CB5		
		□ FAI □ CB3 □ CB5		

### Si l'option frais d'acquisition initiaux (FAI) est choisie, préciser le pourcentage : (de 0 % à 5 %)

- Si aucun pourcentage n'est précisé, le pourcentage par défaut sera de 0 %.
- Les FAI dépassant 0 % ne sont offerts que si la demande de souscription est soumise avec un code de conseiller Fundserv.
- Le pourcentage précisé sera déduit du dépôt et payé à la conseillère ou au conseiller comme commission initiale.

#### Directives de placement ultérieures :

- Sauf indication contraire de votre part à une date ultérieure, tous les dépôts futurs seront déposés dans le même fonds que celui du dépôt initial.
- Si l'option frais d'acquisition initiaux (FAI) est choisie, les dépôts futurs imprévus seront affectés avec des FAI de 0 %, sauf indication contraire par écrit par la ou le titulaire.

#### Qu'est-ce qu'une option de frais d'acquisition?

Nos fonds distincts sont offerts avec les options suivantes :

- Option frais d'acquisition initiaux (FAI): vous et votre conseillère ou conseiller pouvez décider d'un pourcentage qui sera déduit de chaque dépôt (jusqu'à 5 %). Le montant déduit est payé à votre conseiller comme rémunération initiale. Si aucun pourcentage n'est précisé, le pourcentage par défaut sera de 0 %. Les FAI dépassant 0 % ne sont offerts que si la demande est soumise avec un code de conseiller Fundserv. Lorsque vous retirez vos fonds, vous et votre conseiller ne payez pas de frais, pourvu qu'un délai d'au moins 90 jours se soit écoulé depuis le dépôt.
- Option rétrofacturation sans frais d'aquisition (CB3 ou CB5): vous pouvez retirer vos fonds à tout moment sans payer de frais, pourvu qu'un délai de 90 jours se soit écoulé depuis le dépôt. Selon le moment auquel le retrait est effectué suivant le dépôt, votre conseillère ou conseiller pourrait devoir rembourser une partie de la commission qu'il a reçue à l'Équitable.



12. Rééquilibra	ge de l'actif (facultatif)	
Remplir cette secti	on si vous souhaitez demander un rééquilibrage de l'actif au titre de votre contrat.	
• Il est possible de	rééquilibrer l'actif uniquement au titre de la même option de frais d'acquisition.	
• La date de début	reposera sur la date de dépôt initial (p. ex., le fait de choisir la fréquence trimestrielle rééquilibrera les fonds trois	mois après la date de
dépôt initial et to	us les trois mois par la suite.	
Fréquence		
Rééquilibrez mes fo	onds automatiquement :	
$\square$ annuellement	semestriellement (deux fois par année)	
Directives de rééq	uilibrage de l'actif (choisir une option) :	
☐ Rééquilibrez po	ur correspondre à l'affectation des fonds dans la section Directives relatives aux placements	
☐ Rééquilibrez po	ur correspondre à la section Service de débit préautorisé (DPA)	
☐ Rééquilibrez l'ac	ctif selon les directives indiquées ci-dessous	
Code du fonds	Nom du fonds	Affectation (%)
Lorsque le nom d'u	n fonds fourni ne correspond pas au code de fonds fourni, le code de fonds sera utilisé.	
Si vous choisissez placements corre	rééquilibrage de l'actif? : de rééquilibrer automatiquement l'actif, nous achèterons et vendrons les unités à la fréquence que vous choisiss :spondent à l'affectation que vous avez choisie. Vous pouvez demander de cesser ce processus à tout moment. Il e f uniquement au titre de la même option de frais d'acquisition.	



r somme fixe au titre de votre	e contrat.	
ences sauf pour la fréquence	hebdomadaire.	
our les dépôts au titre de la n	nême option de frais d'acquisition.	
Date de début (aaaa/mm/	jj) :	
Date d'échéance facultati	 ve (aaaa/mm/jj) :	
Fonds du dépôt		
Montant minimal de 25 \$ c	chacun	
Code du fonds	Montant :	\$
Code du fonds	Montant :	\$
Code du fonds	Montant :	\$
Code du fonds	Montant :	\$
Code du fonds	Montant :	\$
ds plus stable, comme le fond stisseurs peuvent réduire le c titué dans la même option de	s du marché monétaire, dans un ou p coût moyen par unité et diminuer l'ind frais d'acquisition.	lusieurs
	ences sauf pour la fréquence chéance facultative inclusive es les sommes qui provienner pour les dépôts au titre de la resour les dépôts du dépôt Montant minimal de 25 \$ c.  Code du fonds  Se marchés incertains en inves des plus stable, comme le fond estisseurs peuvent réduire le ce titué dans la même option de la comme de fond de la même option de la comme le fond de la comme le fond estisseurs peuvent réduire le ce titué dans la même option de la comme le fond de la comme le fond estisseurs peuvent réduire le ce titué dans la même option de la comme le fond estisseurs peuvent réduire le ce titué dans la même option de la comme le fond estisseurs peuvent réduire le ce titué dans la même option de la comme le fond estisseurs peuvent réduire le ce titué dans la même option de la comme le fond estisseurs peuvent réduire le ce titué dans la même option de la comme le fond estisseurs peuvent réduire le ce titué dans la même option de la comme le fond estisseurs peuvent réduire le ce titué dans la même option de la comme le fond estisseurs peuvent réduire le ce titué dans la même option de la comme le fond estisseurs peuvent réduire le ce titué dans la même option de la comme le fond estisseurs peuvent réduire le ce titué dans la même option de la comme le fond estisseurs peuvent réduire le ce titué dans la même option de la comme le fond estisseurs peuvent réduire le ce titué dans la même option de la comme le fond estisseurs peuvent réduire le ce titué dans la même option de la comme le fond estisseurs peuvent réduire le ce titué dans la même option de la comme le fond estisseurs peuvent réduire le ce titué dans la même estie de la comme le fond estis de la comme le fond estis de la comme le fond estitué dans la même estie de la	Montant minimal de 25 \$ chacun  Code du fonds  Montant :  Code du fonds  Montant :



### 15. Confidentialité et renseignements personnels

Dans la présente section, sauf indication contraire, les termes « vous » et « votre » renvoient à la ou au titulaire ou à la rentière ou au rentier du contrat.

En soumettant la présente demande de souscription, vous déclarez et vous acceptez ce qui suit :

- 1. Les renseignements personnels que vous avez fournis de plein gré à la courtière ou au courtier indépendant, ou encore à l'Équitable seront conservés dans les dossiers de l'Équitable et seront utilisés aux fins de souscription, de service, d'administration et du traitement des réclamations ayant trait à la présente demande de souscription, ainsi qu'à tout contrat qui en découle et tout document complémentaire.
- 2. Pour les besoins mentionnés ci-dessus, les renseignements contenus dans les dossiers sont accessibles et peuvent être communiqués au personnel autorisé de l'Équitable, aux tiers engagés par l'Équitable, à son réseau de distribution, l'administration fiscale canadienne ou étrangère et à toute autre personne ou partie qui obtient votre autorisation.
- 3. Vos renseignements personnels peuvent être traités et conservés à l'extérieur du Canada et, par conséquent, pourraient être assujettis aux lois de ces territoires de compétence. Si votre contrat est établi au Québec, vos renseignements personnels seront conservés à l'extérieur du Québec.
- 4. Vous consentez à l'utilisation de votre adresse courriel pour établir un compte Accès à la clientèle de l'Équitable et fournir les avis, effectuer la livraison électronique des documents liés au contrat et communiquer par voie électronique à toute autre fin administrative.
- 5. Si vous fournissez les coordonnées d'une ou d'un bénéficiaire, vous confirmez que : a) vous avez l'autorisation d'agir en son nom et, par conséquent, b) vous autorisez la cueillette, l'utilisation et la communication de ses renseignements personnels.
- 6. Demandes électroniques seulement : vous consentez et acceptez que les renseignements contenus dans cette demande, y compris des renseignements personnels sensibles comme votre numéro d'assurance sociale, votre date de naissance et vos renseignements financiers feront partie des documents électroniques fournis à chaque partie qui est tenue de signer la demande. Vous consentez à ce que l'Équitable fournisse les renseignements contenus dans la présente demande à chacune des autres parties à des fins de signature. Si vous ne souhaitez pas donner ce consentement, vous pouvez refuser de signer la demande et informer votre conseillère ou conseiller que vous souhaitez plutôt poursuivre le traitement de la demande en version papier.

Pour de plus amples renseignements au sujet des pratiques de l'Équitable en matière de vie privée et sur la façon de communiquer avec le chef de la protection des renseignements personnels, veuillez consulter le site au <u>equitable.ca/fr</u>.



### 16. Conventions et signatures

Dans la présente section, sauf indication contraire, les termes « je », « ma », « ma », « mon » et « mes » renvoient à la ou au titulaire du contrat.

En soumettant la présente demande de souscription, vous déclarez et vous acceptez ce qui suit :

- 1. Mon acceptation du contrat établi atteste de mon approbation de toute modification, correction ou tout ajout à cette demande de souscription apportée par le siège social de l'Équitable par l'entremise d'avenants.
- 2. Je déclare que tous les renseignements fournis dans le présent formulaire sont à jour, exacts et complets.
- 3. J'aviserai l'Équitable dans un délai de 30 jours de tout changement relatif à ma résidence fiscale, à mon statut de citoyenneté américaine ou à tout numéro d'identification fiscale.
- 4. Seul le siège social de l'Équitable est autorisé à modifier la présente demande de souscription, établir un contrat ou retirer des exigences. Toute autorisation doit être présentée par écrit.
- 5. Le contrat établi n'entrera pas en vigueur avant que toutes les exigences aient été satisfaites et que le dépôt initial effectué avec la demande de souscription n'ait été reçu par mon établissement financier.
- 6. Je demande à l'Équitable de produire un choix auprès de la ministre du Revenu national afin d'enregistrer l'arrangement admissible en tant que compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété en vertu de l'article 146.6 de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et, le cas échéant, la Loi sur les impôts du Québec. Je conviens de fournir tout autre renseignement pouvant être nécessaire à l'égard de l'enregistrement de ce contrat.
- 7. Je comprends que tous les numéros d'assurance sociale (NAS) sont recueillis aux fins de l'impôt.
- 8. Je reconnais, comprends et accepte les conditions indiquées à la section de l'entente de service de débit préautorisé (DPA). Toutes les autorisations nécessaires pour les paiements du compte bancaire que j'ai fournies sont indiquées dans la présente demande.
- 9. L'Équitable n'est pas responsable de la validité ou d'une erreur concernant toute entente de prêt dans le but d'effectuer un dépôt au titre du contrat. L'Équitable n'est pas une partie dans l'entente de prêt. Le contrat est distinct de l'entente de prêt entre toute personne titulaire et le prêteur.
- 10. Je comprends qu'à titre de titulaire d'un CELIAPP, je pourrais être responsable de certaines conséquences fiscales découlant d'un arrangement admissible non conforme.
- 11. Je comprends que l'Agence de revenu du Canada fournira les renseignements sur la ou le contribuable nécessaires à l'Équitable afin d'administrer et d'appliquer le CELIAPP à l'émetteur.
- 12. J'autorise l'Équitable à exécuter mes directives de service comme fournies par ma conseillère ou mon conseiller. La présente autorisation de négociation peut comprendre notamment, les dépôts (sauf ceux où les FAI dépassent 0 %), les retraits, les substitutions, les réinitialisations, toute modification des directives relatives aux placements, le rééquilibrage de l'actif, les directives relatives au service de débit préautorisé et tout versement de revenu prévu. Je reconnais que l'Équitable peut effectuer toutes les demandes d'opération autorisées pour mon contrat fournies par ma conseillère ou mon conseiller. J'établirai un compte Accès à la clientèle de l'Équitable, selon les règles administratives de l'autorisation de négociation de l'Équitable.
- 13. J'ai lu et accepte les conditions indiquées dans la section Confidentialité et renseignements personnels. Je consens à l'entreposage, à l'utilisation, à la rétention et à la divulgation de mes renseignements personnels, comme indiqué dans la présente demande.
- 14. Je consens et accepte que :
  - a. la présente demande puisse être transmise à l'Équitable et sera considérée par l'Équitable comme l'original de ma proposition d'assurance;
  - b. si un contrat est établi, j'autorise la livraison électronique des dispositions du contrat ainsi que de toute autre communication administrative liée au contrat: et
  - c. la communication électronique de tout autre document ou toute autre communication concernant la présente demande de souscription et tout contrat qui en découle.
- 15. Consentement au marketing : L'Équitable est autorisée à utiliser les renseignements fournis dans la présente demande de souscription et dans ses dossiers pour me fournir des renseignements sur ses autres produits et services, sauf si j'indique :  $\square$  Non

J'accuse réception des dispositions du contrat de fonds de placement garanti de l'Équitable, du document Contrat et notice explicative et du document Aperçu des fonds et reconnais que je peux accéder à ces documents en ligne à l'adresse equitable.ca/aller/contrats.

Signature du titulaire ou du rentier					
Signature	Signé dans la province de	Date de signature (aaaa/mm/jj)			
, , ,	gnements sont requis seulement si plus d'une signature est ndique qu'il accepte les conditions indiquées dans la sectior				
Signature	Nom de la copayeuse ou du copayeur	Date de signature (aaaa/mm/jj)			
Veuillez fournir des précisions c	e par une personne autorisée en vertu d'une procuration au lans la section Directives spéciales, y compris les noms de to	outes les personnes autorisées en vertu de la procuration			



### 17. Confirmation du conseiller et signature

À titre de conseillère ou de conseiller, je confirme qu'en apposant ma signature ci-dessous :

- 1. Je détiens un permis dans la province dans laquelle la demande de souscription est signée (sauf si le titulaire ou rentier réside au Québec auquel cas je détiens un permis dans la province de Québec).
- 2. J'ai expliqué le contenu des dispositions du contrat de fonds de placement garanti de l'Équitable, du document Contrat et notice explicative et du document Aperçu des fonds à la ou au titulaire ou à la rentière ou au rentier et je lui ai fourni un exemplaire de ces documents.
- 3. J'ai communiqué les renseignements suivants à la ou au titulaire, ou à la rentière ou au rentier :
  - a. le nom de la compagnie ou des compagnies que je représente;
  - b. le fait que je puisse toucher des commissions pour la vente de produits de placement assortis d'une composante assurance et que je puisse recevoir des bonis, des invitations à des congrès ou d'autres incitatifs;
  - c. tout conflit d'intérêts que je peux avoir relativement à la présente demande de souscription.
- 4. J'ai passé en revue les renseignements fournis contenus dans la présente demande de souscription avec la ou le titulaire ou la rentière ou le rentier et, à ma connaissance, ces renseignements sont complets et véridiques.

Signature du conseiller	Date de signature (aaaa/mm/jj)

Vous aurez besoin de trois copies de cette demande (une pour le titulaire, une pour le conseiller et une pour l'Équitable).

## À propos de l'Équitable

Chez l'Équitable, nous croyons en la force de travailler ensemble. Cela oriente notre façon de collaborer les uns avec les autres, la façon dont nous aidons nos clients et nos partenaires, et la façon dont nous soutenons les communautés où nous vivons et travaillons.

Ensemble, nous et nos partenaires de partout au Canada offrons des solutions en matière d'assurance individuelle, d'assurance collective et de gestion du patrimoine individuel. Ainsi, nous aidons nos clients à protéger aujourd'hui tout en préparant demain.

Nous croyons que le monde est meilleur lorsque nous travaillons ensemble à bâtir une vie Équitable pour tous.



MC et MD indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

2243FR (2025/10/27)